

Les horaires de la Mairie évoluent au 1er Janvier 2024.

Le secrétariat de Mairie sera désormais ouvert:

- Lundi : 8h30 - 17h en journée continue
- Mardi : 8h30 - 13h et 14h - 17h
- Mercredi : 10h - 13h
- Jeudi : 8h30 - 13h
- Vendredi : 8h30 - 13h et 14h - 16h

Les dossiers d'urbanisme pourront être déposés sur rendez-vous.